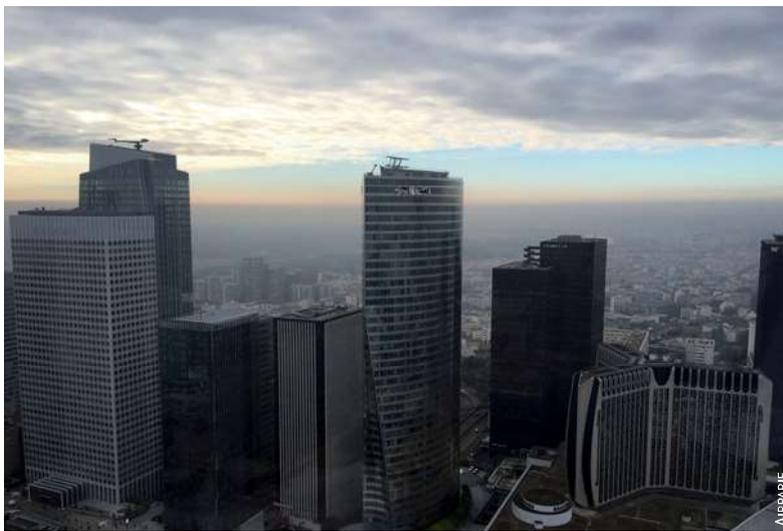


MARDI DE L'INFO

Le point sur la qualité de l'air

Le 12 décembre 2017, la section régionale Île-de-France de l'Astee organisait un mardi de l'info sur le thème de la qualité de l'air. Trois exposés présentés respectivement par le Service parisien de santé environnementale (SPSE - Ville de Paris), la Direction régionale et interdépartementale énergie et Environnement (DRIEE - Service énergie, climat, véhicules) et Airparif ont permis d'aborder l'ensemble des aspects sanitaires, techniques et réglementaires de ce sujet d'actualité.



Épisode de pollution de décembre 2016, La Défense, Paris

La qualité de l'air dans les villes apparaît de plus en plus comme un sujet d'actualité, préoccupant et récurrent, source de controverses car les diverses mesures préventives ou curatives mises en œuvre pour y faire face sont souvent mal acceptées alors qu'elles semblent insuffisantes. L'Astee a voulu faire le point...

Le contexte

Juliette Larbre, du SPSE, a débuté cette rencontre en présentant le contexte. La mauvaise qualité de l'air, aussi bien extérieur qu'intérieur, serait responsable chaque année de près de 50 000 décès prématurés en France et de 6,5 mil-

lions de décès dans le monde. Ces chiffres placent la qualité de l'air au rang de problème sanitaire majeur. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) publiait dès 1987 des lignes directrices dans le but de protéger les populations et une directive européenne de 2008 fixait des valeurs limites (supérieures aux seuils recommandés par l'OMS). L'impact sanitaire de cette pollution a aussi un coût économique compris selon les évaluations entre 50 et 100 milliards d'euros par an pour le seul territoire français.

Les sources de la pollution de l'air extérieur sont multiples. On pense en tout premier lieu à la circulation

automobile, mais le chauffage, les chantiers, les industries, et les activités agricoles jouent également un rôle important. Les particules fines, le dioxyde d'azote (NO₂), le monoxyde de carbone (CO), les composés organiques volatils (COV) sont les principaux polluants rencontrés. En été peuvent apparaître des teneurs excessives en ozone, polluant secondaire produit par l'effet du rayonnement UV sur les composés oxygénés. La pollution de l'air intérieur est liée quant à elle aux combustions (notamment le CO très toxique), aux COV émis par les vernis, colles, peintures... et aux allergènes divers (acariens, pollens...). Cette pollution qui touche plus particulièrement les populations fragiles (enfants, personnes âgées ou malades) a des effets sur le système respiratoire (particules et NO₂: asthme, cancer), sur le système cardio vasculaire (passage dans le sang des particules ultra-fines) et probablement sur le cerveau (les particules pourraient favoriser les AVC, les maladies de Parkinson et d'Alzheimer). Les pics de pollution ont un écho médiatique fort en raison des mesures restrictives qui les accompagnent.



Dispositifs de surveillance de la qualité de l'air d'Airparif : a) Une station permanente de mesure b) La modélisation

C'est toutefois la pollution chronique qui a l'impact sanitaire majeur : selon une étude effectuée par Santé publique France sur 17 villes entre 2007 et 2010, les pics de pollution sont responsables de 15% au plus des décès et hospitalisations cardiaques liées aux particules PM10¹. Il convient donc d'agir en priorité sur la pollution chronique.

Zoom sur l'Île-de-France

Clara Herer, cheffe du Service énergie, climat, véhicules de la DRIEE, a présenté, entre autre, la situation sur l'ensemble de l'Île de France. En 2014 en moyenne annuelle, selon les chiffres de l'inventaire établi par Airparif, les émissions régionales de PM10 provenaient principalement du chauffage (34% dont les 9/10 pour le chauffage au bois utilisé par 800 000 ménages), des transports (32%) et de l'agriculture (15%). Pour les oxydes d'azote (NOx), les transports représentaient 67% des émissions, l'industrie 14% et le chauffage 12%.

De plus, Clara Herer et Amélie Fritz d'Airparif s'accordent à dire que les

concentrations de particules fines et de NOx ne respectent pas encore la réglementation européenne dans les situations à proximité du trafic routier et qu'il est estimé en 2016 que 1,4 millions de Franciliens, soit près de 15% de la population régionale, sont potentiellement exposés à un air trop pollué, notamment dans le cœur dense de l'agglomération et à proximité des axes routiers. Malgré une tendance générale à la baisse ces dix dernières années, particulièrement marquée pour les particules, nette mais moins marquée pour le NO₂, près d'un Parisien sur deux reste surexposé tout au long de l'année.

Le plan de protection de l'atmosphère et la surveillance

Clara Herer a continué en présentant les plans d'actions existants à chaque échelon administratif. Il est possible notamment de citer le plan national de réduction des émissions de polluants atmosphériques (PREPA); au niveau régional, les plans de protection de l'atmosphère (PPA); et au niveau communal ou intercommunal, les plans climat-air-énergie territoriaux. Le nouveau PPA francilien (en cours de révision

fin 2017) sera décliné en 25 défis avec l'objectif de diviser par neuf la population exposée en 2020 et de respecter les valeurs limites européennes en 2025.

Pour remplir sa mission de surveillance de la qualité de l'air et d'information des populations, Airparif dispose de trois outils complémentaires : un réseau d'une soixantaine de stations mesurant aussi bien la pollution de fond que les concentrations à proximité d'un point sensible (axe routier, industrie), des campagnes de mesures complétant les données des stations permanentes et la modélisation pour cartographier l'état de la qualité de l'air en tout point de la région en temps réel, prévoir l'évolution de la situation du jour et du lendemain en fonction des données météorologiques, estimer les populations exposées tout au long de l'année et évaluer les plans de réduction des autorités. Toutes ces informations sont librement mises à disposition de tous sur le site de l'Observatoire.

**Alain Constant
Bernard Montadert**

Section régionale Île-de-France de l'Astee

¹ Particules fines, dont le diamètre est inférieur à 10 mètres